

CONTRAT C-1851 MODIFICATIONS ET ADDITIONS AU RÉSEAU MUNICIPAL DE CONDUITS ET STRUCTURES SOUTERRAINS DANS L'EMPRISE DU CHEMIN DE LA CÔTE-DE-LIESSÉ (DIRECTION EST) ENTRE LE CHEMIN CANORA ET L'OUEST DU CHEMIN ROCKLAND

ENTRAVES

Travaux préparatoires, de démolition et de reconstruction
des conduits et des puits d'accès.

Carte de l'emplacement des travaux :



Avis aux résidents

Période des travaux : du 17 mars au 31 juillet

Horaire d'entrave et de travail : lundi au vendredi de 7 h à 19 h et samedi de 9h à 17h.

ENTRAVES À LA CIRCULATION :

Phase 1 : direction est du chemin de la Côte-de-Liesse, entre le chemin Canora et le CHSLD Vigi Mont-Royal

- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale du chemin de la Côte-de-Liesse direction est, entre le chemin Canora et le Parc Fleming.
- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale sur le chemin Canora, entre l'avenue Brittany et la direction ouest du chemin de la Côte-de-Liesse.
- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale sur la rue Deslauriers, entre la rue Benjamin-Hudon et le chemin de la Côte-de-Liesse direction ouest.
- Fermeture complète du trottoir du côté sud du chemin de la Côte-de-Liesse direction est, entre le chemin Canora et le CHSLD Vigi Mont-Royal.
- Fermeture complète du trottoir avec le maintien aux accès des résidents du côté est du chemin Canora, entre l'avenue Brittany et le chemin de la Côte-de-Liesse direction est.

Phases 2 : direction est du chemin de la Côte-de-Liesse, entre le chemin Canora et le CHSLD Vigi Mont-Royal

- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale du chemin de la Côte-de-Liesse direction est, entre le chemin Canora et le Parc Fleming.
- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale sur le chemin Canora, entre l'avenue Brittany et la direction ouest du chemin de la Côte-de-Liesse.
- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale sur la rue Deslauriers, entre la rue Benjamin-Hudon et le chemin de la Côte-de-Liesse direction ouest.
- Fermeture complète du trottoir du côté sud du chemin de la Côte-de-Liesse direction est, entre le chemin Canora et le CHSLD Vigi Mont-Royal.
- Fermeture complète du trottoir avec le maintien aux accès des résidents du côté est du chemin Canora, entre l'avenue Brittany et le chemin de la Côte-de-Liesse direction est.

Phase 3 : direction est du chemin de la Côte-de-Liesse, entre le chemin Canora et le CHSLD Vigi Mont-Royal

- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale sur la rue Deslauriers, entre la rue Benjamin-Hudon et le chemin de la Côte-de-Liesse direction ouest.
- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale du chemin de la Côte-de-Liesse direction ouest, entre la rue Deslauriers et le chemin Canora.
- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale du chemin Canora, entre le chemin de la Côte-de-Liesse direction ouest et l'avenue Brittany.
- Fermeture complète de la chaussée avec le maintien de la circulation locale du chemin de la Côte-de-Liesse direction est, entre le chemin Canora et le Parc Fleming.
- Fermeture complète du trottoir avec le maintien aux accès des résidents du côté sud du chemin de la Côte-de-Liesse direction est, entre le Parc Fleming et le CHSLD Vigi Mont-Royal.

Pour toutes les phases, fermeture du trottoir au niveau des travaux, avec aménagement d'un corridor piéton temporaire adjacent à l'aire de travail ou mise en place de détours piétons. Les accès aux résidences et aux stationnements privés sont maintenus, en tout temps.

Entrave des accès privés, retrait des clôtures et de la végétation :

- Aménagement d'accès temporaires et d'escalier temporaire avant la mise en place de l'entrave si nécessaire
- Remise tel qu'à l'initial des clôtures et végétations après les travaux

Collecte des ordures et des matières recyclables et organiques :

- Les collectes ont lieu selon l'horaire habituel
- Pour les bâtiments situés sur les tronçons des rues entravées : veuillez placer vos poubelles en bacs, bien identifiés avec votre adresse, à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'Entrepreneur

Risque de poussière et de bruit :

L'utilisation d'outils et/ou d'autres équipements de chantier nécessaires à l'exécution des travaux peuvent causer de la poussière, du bruit et des vibrations malgré toutes les mesures pour minimiser les aspects dérangeants du chantier.

Les interventions pourraient être décalées ou leur durée prolongée en raison des conditions météorologiques ou d'autres contraintes.

Interruptions de service d'électricité et de télécommunication :

Les travaux effectués ne nécessitent aucune interruption de service. En cas de panne, veuillez en aviser votre fournisseur comme vous le feriez habituellement.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Vincent Thériault, agent de liaison au 514-704-1387 et par courriel au agtliaison-can@arteliagroup.com